



# Enquête au cœur des réseaux

## Quand la biodiversité rassemble les exploitants agricoles

**NATHALIE CHEVALLIER<sup>1</sup>,**  
**RÉGIS WARTELLE<sup>2</sup>,**  
**ANNE BOTOTSAKO<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, Délégation inter-régionale Nord-Ouest.

<sup>2</sup> Chambre d'agriculture de Picardie.

<sup>3</sup> Fédération régionale des chasseurs de Picardie.



### Un réseau d'exploitations agricoles... pour quoi faire ?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un « réseau d'exploitations agricoles » ? Il s'agit dans cet article d'un groupement volontaire d'agriculteurs réalisant des actions concertées sur leurs exploitations agricoles, dans un objectif commun. Que sa constitution soit de l'initiative des agriculteurs eux-mêmes ou de structures professionnelles, le réseau est une réponse à des besoins ou à des motivations diverses.

Choisir la biodiversité comme objectif commun n'est pas simple, car il peut avoir plusieurs facettes (Bertrand, 2002). L'analyse des données présentes dans la base du réseau d'exploitations Agrifaune l'illustre bien (voir article base de données). À la question « Hiérarchiser vos trois premiers objectifs du plus important au moins important », les réponses couvrent plusieurs champs<sup>1</sup>. Compte tenu de la nature des partenariats encadrant ce réseau, « conjuguer réussite cynégétique et réussite agricole » est le premier objectif cité, talonné de près par la volonté de « préserver la faune et la flore » bien sûr. Mais ces objectifs sont souvent associés à d'autres préoccupations, notamment le souci de préserver l'outil de travail lui-même, en cherchant à maintenir le potentiel agronomique du sol, mais aussi à limiter les intrants.

Cela reflète la notion de « services » rendus par la biodiversité aux agriculteurs, qui peuvent y voir une contribution au revenu agricole par l'amélioration du rendement et de la qualité des produits, ceci

*Du fait de la nature de son outil de travail et de l'importance des surfaces qu'elle exploite, l'agriculture est particulièrement concernée par la préservation de la faune et de la flore.*

*Il en va de sa survie, puisque la biodiversité est à la base de toute production agricole (fertilité des sols, pollinisation...). Montrés du doigt par la société et désireux de participer à la restauration de la biodiversité, les agriculteurs s'organisent. Parmi les actions qu'ils ont pu entreprendre, la constitution de réseaux de fermes est incontournable. Preuve en est leur multiplication ces dix dernières années. Quels sont-ils ? Comment naît un réseau ? Comment fonctionne-t-il ?*



Une réunion de présentation sur les fermes du réseau Agéris (Syngenta).

© A. Derieux/ONCFS.

<sup>1</sup> Le questionnaire Agrifaune pose la question suivante :

Vos objectifs (hiérarchiser vos 3 premiers objectifs dans l'ordre

- |                                                                              |                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Préserver la faune et la flore                      | <input type="checkbox"/> Limiter les intrants                                                      |
| <input type="checkbox"/> Embellir le paysage                                 | <input type="checkbox"/> Favoriser les auxiliaires de cultures                                     |
| <input type="checkbox"/> Diversifier ses activités                           | <input type="checkbox"/> Maintenir le potentiel agronomique du sol                                 |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre l'érosion des sols                    | <input type="checkbox"/> Valoriser économiquement son action environnementale                      |
| <input type="checkbox"/> Prévenir des dégâts du grand gibier                 | <input type="checkbox"/> Favoriser l'agrotourisme et/ou le tourisme cynégétique/accueil à la ferme |
| <input type="checkbox"/> Préserver la ressource en eau                       | <input type="checkbox"/> Autres (précisez)                                                         |
| <input type="checkbox"/> Conjuguer réussite cynégétique et réussite agricole |                                                                                                    |

de façon très directe (exemple des prairies multi-espèces) ou en améliorant le fonctionnement des écosystèmes (pollinisateurs, ennemis naturels des ravageurs, maintien de la fertilité du sol, qualité de l'eau, régulation du climat...) – (Sabbagh, 2008). Il s'agit alors pour chacun de trouver dans l'organisation en réseau la possibilité de satisfaire à ses propres objectifs sous-tendus.

En offrant aux exploitants agricoles la possibilité d'échanger entre eux sur leurs pratiques ou aménagements, le réseau peut leur permettre de trouver des alternatives à leurs difficultés, ouvrir le champ des possibles et aussi mettre en lumière certaines impasses. Par ailleurs, c'est aussi un moyen pour l'agriculteur, quand le réseau est accompagné par des structures de conseil, d'accéder à un appui personnalisé, technique voire financier.

### Des réseaux pour partager

Les réseaux agricoles axés sur la biodiversité sont souvent portés par des structures, pour lesquelles ce type d'organisation facilite la vulgarisation des bonnes pratiques et aménagements. Il permet de réunir des agriculteurs autour d'une thématique commune et de constituer un canal de communication structuré avec eux (réunions thématiques, lettres d'information...). Il peut aussi avoir un effet attractif sur d'autres agriculteurs, attirés par exemple par la visite d'une exploitation du réseau proche de chez eux (**encadré 1**). Le partage d'expériences entre agriculteurs n'a en effet pas d'équivalent en termes d'efficacité. C'est un outil de vulgarisation des bonnes pratiques très puissant. Rien de mieux que la preuve par l'exemple, surtout sur des sujets aussi novateurs et complexes que la biodiversité. Les structures animatrices le savent bien. C'est pourquoi elles n'hésitent pas à s'appuyer sur les réseaux d'exploitations pour organiser des manifestations de type « fermes ouvertes » ou « opération de démonstration ».

#### Encadré 1

### Les lycées agricoles au cœur du réseau Agrifaune dans le Calvados

#### LE RÉSEAU AGRIFAUNE CALVADOS

En mai 2010, dans le Calvados, la FDC, la Chambre d'agriculture, l'ONCFS et les lycées agricoles de Vire et du Robillard ont lancé un programme commun s'appuyant sur six exploitations agricoles. Celles-ci sont situées dans des environnements allant de la plaine au bocage et présentent différents profils « technico-économiques » (grandes cultures et élevage laitier, du type intensif jusqu'au tout en herbe).

Ce partenariat répond à la volonté des chasseurs et agriculteurs du Calvados de mobiliser toutes les générations pour l'avenir de la petite faune sauvage. En travaillant aux côtés des lycées agricoles présents sur leur territoire, ce sont les futurs agriculteurs du département qu'ils espèrent sensibiliser aux pratiques et aménagements favorables à la faune sauvage. Par ailleurs, en s'appuyant sur un réseau d'exploitations, la possibilité est offerte aux élèves de réaliser des actions concrètes. C'est aussi un moyen de communiquer un « mieux faire » auprès de l'ensemble des agriculteurs du département, par l'intermédiaire d'articles dans la presse locale et par l'organisation de visites d'exploitations.



Comptage de gibier par les lycéens.

© L. Prieur.

Pour les lycées, c'est l'opportunité d'appuyer leur démarche pédagogique sur des fermes « grandeur nature » et d'être accompagnés par des techniciens spécialisés. Les élèves sont ainsi placés au cœur du programme, chargés d'identifier les points forts et faibles de chacune des exploitations au regard de la faune sauvage, de proposer des pratiques et/ou aménagements adaptés, d'élaborer et mettre en œuvre des protocoles spécifiques pour le suivi de la biodiversité et de communiquer sur leur travail.

Enfin, pour les agriculteurs, les motivations sont multiples. Leurs bonnes relations avec les lycées agricoles voisins sont avant tout déterminantes. Mais l'opportunité de regards nouveaux sur leur exploitation, d'échanges riches avec les élèves et conseillers, n'est pas non plus étrangère à leur engagement. Sans compter la reconnaissance de leur travail, à travers la pierre qu'ils posent à l'édifice national Agrifaune.



Réunion d'exploitants. La communication est le ciment du réseau ; les visites d'exploitations y contribuent grandement.

© A. Derieux/ONCFS.

## Des réseaux pour acquérir des références

Le réseau de fermes est aussi un support idéal pour l'acquisition de références, ce dont les structures sont demandeuses. Par exemple, les agriculteurs membres du réseau Agrifaune peuvent participer à la collecte d'informations sur leurs exploitations en remplissant un questionnaire, saisi dans une base de données unique (*voir article base de données*). Cela permet aux structures coordinatrices de mieux connaître ce qui les motive et ainsi d'adapter les actions du programme en conséquence. C'est la possibilité aussi, grâce à des analyses à l'échelle nationale, de répondre à des questions précises (dates de fauche, couverts d'intercultures adaptés à la faune...), de dégager des tendances sur la mise en œuvre de certaines pratiques (*encadré 2*). Cela permet encore de caractériser les exploitations du réseau, d'identifier leurs points communs et ainsi de mettre en évidence leur caractère marginal ou non par rapport à la moyenne française ; il en ressort divers enseignements, notamment pour faciliter

la vulgarisation (développement d'outils adaptés...). Bien sûr, ces données ne permettent pas de mieux connaître l'impact de telle pratique ou de tel aménagement sur telle ou telle espèce, mais elles peuvent permettre d'identifier certaines lacunes et les recherches prioritaires à mener.

## Des réseaux d'expérimentations

Les exploitations d'un réseau sont également des supports sur lesquels des expérimentations spécifiques peuvent être testées pour mieux comprendre l'impact des pratiques et aménagements sur la biodiversité (*encadré 3*). La connaissance préalable des agriculteurs, de leurs objectifs, des éléments fixes présents sur leur territoire, de leurs productions et des pratiques associées offre un potentiel remarquable de sites d'étude.

C'est ainsi que des protocoles relatifs aux aspects agronomiques et faunistiques ont été harmonisés et mis en application sur de nombreuses exploitations Agrifaune, afin d'évaluer les couverts d'intercultures sous ces deux angles.

## Un réseau d'exploitations agricoles... Comment ça se « construit » ?

Pour créer un réseau d'exploitations agricoles se rapportant à la biodiversité, il n'y a pas de recette toute faite. Mais les conseils sont toujours les bienvenus. Pour ce faire, nous sommes attachés à tirer quelques enseignements et à identifier quelques pistes méthodologiques à partir de l'observation de réseaux déjà anciens ou même en cours de construction.

### Clarifier les attentes

Avant toute chose, une fois le choix de constituer un réseau de fermes fait, clarifier les attentes par rapport à ce réseau permettra d'avancer efficacement avec les agriculteurs et les partenaires éventuels. En effet, en s'assurant dès le départ que les objectifs de chacun vont dans le même sens, la moitié du chemin est déjà parcourue. Avant même de lancer le réseau, pour partir sur des bases solides, la validation préalable de ses objectifs et de son

### Encadré 2

#### Agrifaune Picardie : des bénéfices partagés...

**ANTHONY DANESIN, FDC 80.**

Depuis plus de quinze ans, la région Picardie est pionnière sur la thématique agriculture et faune sauvage. En effet, agriculteurs, chasseurs, forestiers et écologistes préconisent des aménagements agro-environnementaux, notamment au travers des jachères faunistiques ou du programme Gestions de territoire®. Le développement atteint par ces dispositifs est tel aujourd'hui que les partenaires ont souhaité en connaître l'impact global.

Ainsi, en 2008, dans le cadre du programme Agrifaune, une enquête a été menée auprès de 60 agriculteurs Picards, sur près de mille ayant entrepris des efforts pour favoriser la faune sauvage. Parmi eux, 60 % implantent des jachères faunistiques et 40 % sont engagés dans un contrat Gestions de territoire®. Voici les grands enseignements qui ressortent de cette enquête.

Les 60 exploitations enquêtées possèdent une surface importante, supérieure à la moyenne régionale (130 hectares). Parmi elles, près de 60 % comptent plus de 150 hectares, avec un parcellaire groupé qui est conduit majoritairement de façon conventionnelle ; néanmoins, on y relève une percée de l'agriculture raisonnée. Conformément à la région, le profil des exploitations enquêtées est tourné vers les grandes cultures et les légumes de plein champ pour plus de 60 % d'entre elles.

Les sols ont dans leur majorité un excellent potentiel agronomique, avec un risque d'érosion courant mais résolu grâce au positionnement adéquat d'aménagements spécifiques.

Au-delà du petit gibier, les agriculteurs enquêtés améliorent l'environnement en conciliant des pratiques agricoles favorables telles que :

- le raisonnement des pratiques phytosanitaires (60 %) ;
- la réduction de la taille des parcelles (moins de 15 ha) dans 96 % des cas, avec la mise en place d'aménagements paysagers : jachères faunistiques, haies, etc. (100 %).

Dans le cadre du contrat Gestions de territoire, les aménagements mis en place correspondent principalement à des plantations de haies (86 %), mais aussi à des plantations d'îlots buissonnants (51 %), des créations et/ou restaurations de mares (27 %) et des plantations de vergers hautes tiges (21 %). Les exploitants enquêtés sont satisfaits à 73 % de la mise en place de telles mesures.

Les aménagements trouvent toute leur place en matière de bénéfices partagés, tant du point de vue agronomique (limitation de l'érosion, auxiliaires...), qu'économique (pas de perte de rendement) et cynégétique (petite faune sédentaire de plaine favorisée). Sans oublier le volet réglementaire : ces éléments entrent dans la conditionnalité (BCAE), si bien que 70 % des enquêtés consacrent près de 6 % de leur SAU à la gestion environnementale.

Enfin, il est important de souligner que pour plus de 60 % des agriculteurs, la démarche et les objectifs ont trouvé leur origine dans la réflexion d'une approche conjointe et globale d'environnement et de chasse.

Pour plus d'informations sur le réseau agro-environnement en Picardie : [www.picardie-agrifaune.fr](http://www.picardie-agrifaune.fr) ; [www.gestionsdeterritoire.fr](http://www.gestionsdeterritoire.fr)

fonctionnement par les instances décisionnelles de chacune des structures est incontournable ; d'autant plus que les partenaires seront nombreux. Le partage des rôles doit être clair, afin d'apporter de la lisibilité aux agriculteurs et éviter toute difficulté politique ou organisationnelle par la suite.

Face à ce constat, une étude a été menée par un ingénieur de l'ENESAD, ceci afin de définir une véritable trame méthodologique pour mettre en place un réseau. Ainsi, un questionnaire a été envoyé à tous les conseillers de la région d'étude (Centre) susceptibles d'être impliqués à l'avenir et plusieurs agriculteurs identifiés comme déjà sensibilisés à la biodiversité, ont été rencontrés (**tableau 1**). Une trame méthodologique a alors été définie pour mettre en place un réseau, le structurant en plusieurs niveaux et détaillant chaque étape clé et les outils d'accompagnement nécessaires (Lapie, 2007).

**Tableau 1** Analyse des questionnaires renseignés par les interlocuteurs départementaux et des réponses apportées par les agriculteurs au cours d'interviews (d'après Lapie, 2007).

	Conseillers cynégétiques et agricoles	Agriculteurs
<b>Attentes par rapport à la mise en place du réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Susciter l'intérêt des agriculteurs pour la biodiversité.</li> <li>• Acquérir des informations :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur les pratiques efficaces pour la préservation de la biodiversité (et réalisables techniquement et financièrement) ;</li> <li>- sur les informations techniques à la mise en place de ces pratiques ;</li> <li>- sur le coût des pratiques et aménagements et leurs incidences économiques.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir des éléments concrets sur les pratiques et aménagements favorables à la biodiversité.</li> <li>• Profiter d'une dynamique de groupe.</li> <li>• Trouver des innovations techniques pour améliorer les pratiques vis-à-vis de la biodiversité.</li> <li>• Territorialiser des actions afin qu'elles soient plus efficaces.</li> <li>• Être informés des résultats des actions réalisés sur le réseau.</li> </ul>
<b>Actions à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentations – E.</li> <li>• Partage et échange de données entre conseillers – E.</li> <li>• Collecte de données sur l'efficacité des pratiques sur la biodiversité et sur leurs impacts technico-économiques – A.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils adaptés, non déconnectés de l'impératif de viabilité économique de l'exploitation – C.</li> <li>• Lettre d'information – E.</li> <li>• Portes ouvertes et journées d'information – D.</li> </ul>

E = échange / C = conseil individuel / A = acquisition de références / D = démonstration

### Encadré 3

#### Agrifaune Vendée : des actions adaptées à chaque système agricole

**DELPHINE BRETON, CA 85.**

Agrifaune est engagé en Vendée sur un réseau d'une vingtaine d'exploitations, représentatives des différents types de milieux rencontrés dans le département et de la diversité des productions agricoles. Chaque exploitation du réseau est suivie par un conseiller agricole et un conseiller cynégétique. En fonction de la sensibilité de chaque exploitant, un plan d'actions personnalisé a été proposé pour améliorer la biodiversité présente, en travaillant sur les pratiques agricoles et les aménagements faunistiques.

Dans le marais Poitevin, deux actions sont par exemple menées dans une exploitation en grandes cultures :

- **l'aménagement des berges** d'étang en pente douce pour obtenir une plus grande surface d'écoulement et une organisation optimale de l'espace pour la végétation. Différents habitats avec leur faune sauvage associée s'organisent alors en ceintures concentriques de végétation (roselières, jonchaies...), selon la profondeur de l'eau ;

- **la gestion différenciée des bandes enherbées** en créant au moins trois étages de végétation d'espèces spontanées. Ces étages offrent différents habitats et nourritures à la faune sauvage en bordure de canaux, et aux auxiliaires des grandes cultures. La période d'entretien se fait par broyage ou fauchage, une à deux fois par an, hors des périodes d'interdiction. La fauche et le broyage sont interdits entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juillet pendant quarante jours consécutifs, définis par arrêté préfectoral. Cette période correspond à la période de nidification de l'avifaune.

Dans le bocage, deux exploitations testent les clôtures déportées. Dans ce dispositif, les piquets sont implantés classiquement dans l'axe de la haie tous les 10 à 15 mètres. Mais en haut de chaque piquet, une tige est enfoncée perpendiculairement au piquet. Le déport varie de 1 à 1,50 mètre (*photo*). Ce déport permet de garder une emprise de haie d'au moins 3 mètres lors de l'entretien mécanique des bords de champs, en évitant la période du 15 avril au 31 juillet, mais aussi lors du pâturage des animaux. Cette gestion permet d'assurer la nidification d'espèces nicheuses au sol (perdrix rouge, faisane) et favorise la présence de nombreux insectes.



Haie déportée.  
© D. Breton/CA 85.

La majorité des exploitations teste des mélanges diversifiés en couverture hivernale (crucifères, légumineuses et graminées). Depuis trois ans, les effets positifs de ces mélanges sur la biodiversité (moutarde, phacélie, radis, trèfle-incarnat ou Alexandrie, fèverole, seigle, sarrasin, avoine) sont suivis par les conseillers. Ces mélanges sont désormais préconisés dans tout le département. D'autres actions sont mises en place, telles que l'implantation et la gestion de plus de 6 km de haies avec du paillage naturel.

## Un fonctionnement structuré

Les attentes constitueront ainsi la trame de fonctionnement des réseaux, qui s'articulent souvent autour de quatre niveaux complémentaires :

- échanges collectifs d'informations : réunions thématiques, lettres d'informations spécifiques au réseau... ;
- conseil individuel : diagnostic d'exploitation sur le volet biodiversité, appui technique lors de la mise en place d'aménagements, conseils pratiques adaptés au fonctionnement de l'exploitation... ;
- acquisition de nouvelles références : expérimentations, récolte de données par questionnaire... ;
- démonstration : visites d'exploitations, journées thématiques...



Journée thématique « Inter-cultures ». © A. Derieux/ONCFS.

## Appellation et logo

Le choix du nom du réseau est aussi une étape-clé. Il s'agit de le choisir avec justesse pour interpeller, accrocher, donner envie d'y participer ou de le connaître, mais aussi pour informer des objectifs du réseau. Plus il sera court et précis, plus il sera facile à retenir, plus il aura d'impact. Agrifaune par exemple, contraction d'« agriculture » et de « faune sauvage », exprime en un seul mot le thème du réseau. Une phrase slogan peut aussi aider à fédérer, comme *Agrifaune, concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage*. Un acronyme peut aussi être utilisé, si le mot formé est facile à retenir (*IBIS* pour « Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles »).

Et il aura d'autant plus d'impact qu'il sera proche du thème du réseau, comme le réseau ARBRE du Maine-et-Loire (Agriculteurs respectueux de la biodiversité et des richesses de l'environnement). Enfin, le visuel qui accompagnera le nom du réseau sera tout aussi important !

## Lancement du réseau

Avant de passer véritablement à une phase de fonctionnement, une opération de lancement du réseau peut être envisagée pour officialiser sa création, porter son existence à la connaissance de tous, montrer qu'il est solidement porté, structuré et constituer une première action de communication. Il s'agira, par exemple, d'informer largement sur la signature de la convention de partenariat qui encadre la création de ce réseau, ou d'organiser une journée de lancement dans une ferme.

Ce sera ainsi une façon d'amener les premiers agriculteurs à participer à ce réseau, s'ils n'en sont pas eux-même à l'initiative. Constituer le noyau de départ est une étape très délicate. Tout naturellement, les fondateurs du réseau vont tout d'abord s'appuyer sur des agriculteurs préalablement intéressés par le sujet abordé, c'est-à-dire par la biodiversité. C'est déjà le cas quand on organise une journée de lancement sur une ferme dont on sait qu'elle fera partie du réseau.

## Un réseau d'exploitations agricoles... Comment ça fonctionne ?

Pour fonctionner, le réseau s'appuie sur un nombre plus ou moins conséquent d'exploitations agricoles, auxquelles de nouvelles peuvent s'ajouter régulièrement (**encadré 4**). S'il est dans l'intérêt du réseau que le nombre d'exploitants soit important (acquisition de références, efficacité de la vulgarisation...), une large opération

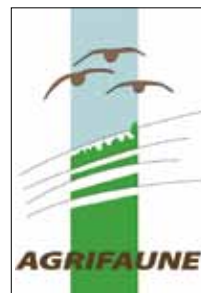
de communication sera faite, que ce soit par la presse agricole, les lettres d'information des structures, les conseillers de terrain ou directement par les agriculteurs déjà impliqués (opérations de démonstration, réunions de groupes...).

## Savoir à quoi on s'engage

Avant de faire partie d'un réseau, l'exploitant intéressé par la démarche aura besoin de savoir à quoi il s'engage et s'il pourra y trouver une réponse à ses attentes. C'est pourquoi le fonctionnement du réseau prévoit parfois la signature d'un « contrat », d'un « bulletin d'adhésion », qui permet à l'agriculteur de savoir précisément à quoi s'attendre en termes de charge de travail, de durée d'engagement et autres obligations – par exemple la transmission régulière d'informations pour la base de données Agrifaune. C'est aussi un document qui pourra préciser à l'agriculteur s'il peut bénéficier de conseils personnalisés spécifiques, d'appuis financiers, si son action sera mise en valeur dans le réseau...

## Faire vivre le réseau

Il peut arriver que la fin de vie du réseau soit programmée à l'avance, comme c'était le cas pour IBIS, qui s'est appuyé sur un réseau de fermes pendant trois ans pour créer des outils pédagogiques. Dans la plupart des cas cependant, le réseau est envisagé comme pérenne. L'objectif est alors de le faire vivre, de le maintenir actif en impulsant une dynamique régulière (lettre d'actualité, actions de communication, réunions...) et en faisant des points d'étape (questionnaire auprès des exploitants agricoles en Picardie, réunions de pilotage...) qui permettront de réorienter les actions si nécessaire. Il n'est pas de réseau qui perdure sans animation adaptée et régulière.



Quelques exemples de logos de réseaux. Le choix du visuel doit s'opérer avec soin pour avoir de l'impact.

## Déjouer les limites de l'animation

Pour bien fonctionner, identifier au préalable les limites potentielles de l'animation du réseau pourra permettre d'éviter certains écueils. Ces limites peuvent être liées aux moyens humains. Dans ce cas, il faudra définir des priorités (démonstration, acquisition de

références, échanges, conseil individuel...). Il faudra aussi choisir une dimension territoriale adaptée aux objectifs et aux personnes mobilisées pour accompagner le programme : échelle nationale comme le réseau Agrifaune et le réseau Agéris-Syngenta ; régionale comme IBIS (régions Picardie, Centre, Lorraine...); départementale comme le réseau ARBRE ou locale comme les OGARE d'Eure-et-Loir...

Au-delà des moyens humains, les limites peuvent aussi être d'ordre financier, en fonction des choix stratégiques des structures porteuses d'une part, des priorités des organismes porteurs de fonds financiers et des politiques publiques conjoncturelles d'autre part. Ce fut la difficulté rencontrée par les OGARE d'Eure-et-Loir, qui ont eu du mal à survivre à l'arrêt des CTE.

### Encadré 4

## Un réseau de fermes bretonnes aux pratiques favorables pour la biodiversité

**BERTRAND PIEL**, *FRC Bretagne*.

Depuis 2005, la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne (FRCB) a entamé un travail de rapprochement avec la Recherche appliquée des chambres d'agriculture (qui est régionalisée en Bretagne). Un travail de connaissance/reconnaissance entre ces acteurs a abouti à la signature d'une convention de collaboration entre les chambres d'agriculture et les fédérations des chasseurs (FDC) des départements concernés. L'idée d'un réseau de fermes ayant des pratiques favorables pour la biodiversité apparaît comme le premier projet à porter en commun.

Les évolutions de la PAC condamnaient les « JEFS » mais créaient les SET, les bandes enherbées et d'autres dispositifs qui peuvent se révéler très favorables à la biodiversité et au gibier, si des efforts d'information et de formation sont faits en direction de la profession agricole. La réflexion des partenaires passait ainsi de la parcelle à l'ensemble de l'exploitation.

Les premiers travaux voient le jour en 2008, en collaboration avec l'université de Rennes 1. Un outil diagnostic de la capacité d'accueil de la biodiversité est créé. Il s'agit d'évaluer sur une exploitation le potentiel de biodiversité, de proposer le meilleur usage des contraintes réglementaires qui deviennent alors des atouts. Sans apport financier des partenaires, les exploitants, à partir du diagnostic et de son bilan, font évoluer leurs pratiques et y intègrent la biodiversité.

En effet, l'originalité de la démarche initiée par les FDC bretonnes est de parler de biodiversité au sens le plus large, en insistant plus particulièrement sur la biodiversité fonctionnelle<sup>1</sup>, celle qui parle positivement aux agriculteurs. Le choix des mots et de l'approche est primordial. Les exploitants bretons sont soumis à une crise économique sans précédent. Travailler les questions d'environnement doit être fait avec tact, sans coercition ; c'est pourquoi toute la démarche est basée sur le volontariat et l'échange.

Les agriculteurs participant au réseau sont volontaires. Le diagnostic est un outil de progrès, pas de jugement. Les propositions d'évolution sont faites lors d'un échange entre l'exploitant et les conseillers agricoles et cynégétiques. À l'heure actuelle, cinq fermes sont engagées dans le Morbihan, deux sont en cours de recrutement dans les Côtes-d'Armor. En Ille-et-Vilaine, l'exploitation du président de la Chambre d'agriculture a servi de site-test. Le programme démarrera prochainement dans le Finistère. À terme, le réseau devrait compter de vingt à trente fermes sur les quatre départements bretons. Soutenues par le Conseil régional de Bretagne, l'ONCFS, des conseils généraux, les FDC ont su réunir des acteurs aussi différents que l'Inra-SAD, le MNHN, le laboratoire Eco-bio de l'université de Rennes 1 et prochainement des APN.

<sup>1</sup> Biodiversité fonctionnelle : carabes, coccinelles, insectes pollinisateurs...



La biodiversité fonctionnelle est perçue positivement par les agriculteurs. C'est une bonne entrée pour obtenir leur adhésion au développement de pratiques favorables à la faune et la flore sauvages.

© D. Gest.

Enfin, les compétences très spécifiques des personnels accompagnant le réseau peuvent aussi constituer une limite, paradoxalement. C'est pourquoi beaucoup de structures nouent des partenariats qui, en rassemblant des spécialistes aux connaissances complémentaires, apportent beaucoup de richesse au programme. C'était le cas d'IBIS, qui a fait travailler ensemble techniciens cynégétiques, conseillers agricoles, agents de l'ONCFS, chercheurs, experts naturalistes...

## Conclusion

On l'aura compris, les réseaux d'exploitations agricoles portant sur la biodiversité présentent une grande variété, autant dans la nature des acteurs qui les composent et les accompagnent que dans leur organisation et leurs objectifs. Derrière cette diversité se cache souvent un besoin commun des agriculteurs « d'appartenir » à une démarche, motrice dans leur engagement, mais aussi un désir de reconnaissance. En témoignent les demandes qui arrivent régulièrement aux structures animatrices d'utiliser ces réseaux comme des labels. Des propos, comme ceux de Sophie et Jean-Paul, agriculteurs du réseau LPO-FARRE-FNAB-FNCIVAM (**encadré 5**), l'illustrent aussi : « *Aujourd'hui, il est temps que la Société reconnaisse les fonctions associées à la*

*production agricole que sont l'entretien des paysages, la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité. Et ce programme contribue certainement à faire valoir ce point de vue* ».

Force est de constater que ces réseaux ne sont pas en voie de disparition actuellement. Ils ont même tendance à se multiplier. Certes, beaucoup ne sont qu'en phase d'émergence. Mais les conseils que nous venons d'apporter les aideront sans nul doute à gagner en longévité. Néanmoins, prenons garde à ce qu'ils ne deviennent pas envahissants. Ce sera là notre dernière préconisation : avant de créer un nouveau réseau pour satisfaire des attentes aussi spécifiques soient-elles, interrogeons-nous sur la possibilité ou non de se rapprocher d'un réseau déjà existant. ■

## Bibliographie

- Bertrand, J., 2002. Biodiversité et projets agricoles, quelques points de vue. *Faune Sauvage* n° 256 : 33-39.
- Lapie, C., 2007. Étude préalable à l'élaboration d'un réseau de fermes d'acquisition de références et de démonstration sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité en région Centre. Mémoire ingénierie ENESAD.
- Sabbagh, C., 2008. Agriculture et biodiversité, valoriser les synergies. Expertise scientifique collective. Inra.

## Abréviations

<b>APN</b>	Association de protection de la nature
<b>ARBRE</b>	Agriculteurs respectueux de la biodiversité et des richesses de l'environnement
<b>CTE</b>	Contrat territorial d'exploitation
<b>FARRE</b>	Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement
<b>FNAB</b>	Fédération nationale d'agriculture biologique
<b>FNCIVAM</b>	Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
<b>IBIS</b>	Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles
<b>LPO</b>	Ligue pour la protection des oiseaux
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle
<b>OGARE</b>	Opération groupée pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement

## Encadré 5

### Le réseau LPO-FARRE-FNAB-FNCIVAM

**SOPHIE RASPAIL, LPO.**

Sauvegarder la biodiversité consiste à agir en faveur de la préservation des milieux qui accueillent les espèces. Soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement, la LPO réalise depuis 2005 un programme expérimental de reconquête de la biodiversité en milieu rural et s'est associée avec trois réseaux d'agriculteurs :

- l'agriculture raisonnée avec le FARRE ;
- l'agriculture biologique avec la FNAB ;
- l'agriculture durable avec la FNCIVAM.

Ces réseaux, d'horizons et d'approches différents, véhiculent la promotion de la biodiversité auprès de leurs membres. L'objectif est autant l'adaptation de bonnes pratiques que leur diffusion à large échelle. Ce sont 131 fermes, réparties sur 8 régions et 18 départements, qui se sont ainsi lancées dans la démarche.

Dans chaque département, les correspondants locaux des trois réseaux d'agriculteurs, accompagnés par les délégations LPO, mobilisent des agriculteurs volontaires souhaitant améliorer et préserver la biodiversité sur leur exploitation. Sur chaque ferme, les naturalistes réalisent différents diagnostics et préconisent les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la biodiversité. Celles-ci, regroupées dans un plan de gestion, sont proposées par l'animateur LPO à l'exploitant, qui valide après concertation les actions à accomplir. En parallèle, des formations sont mises en place

à destination des agriculteurs, leur permettant d'acquérir des notions communes d'écologie et d'échanger avec leurs pairs sur leurs pratiques. L'objectif est l'appropriation par l'agriculteur de la biodiversité sur son exploitation, et la mise en œuvre des bonnes pratiques pour la conserver et l'améliorer.

Le 19 juin 2010, dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, une journée portes-ouvertes a été organisée dans 47 fermes participant au programme. L'objectif était que l'agriculteur puisse expliquer au grand public sa démarche, son intérêt pour la biodiversité et de valoriser les actions qu'il a mises ou va mettre en œuvre sur son exploitation.



L'alouette des champs, une espèce inféodée aux plaines agricoles et très sensible en période de reproduction à la taille du parcellaire, aux traitements et autres périodes de fauche... Des mesures pour la biodiversité peuvent la favoriser particulièrement.

© D. Gest.